

SECDEF



PROCÈS VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire des adhérents de SECDEF du 23 Juin 2026

Sur convocation de son président Claude Bévan annoncée par mail aux adhérents et par le bulletin N°43 du 6 juin 2026 distribué les jours suivants et disponible en ligne, les adhérents de SECDEF (Sauvegarde Et Cheminement Des Eaux à Fresnes), se réunissent ce jour à 19h au foyer des anciens, 1 Rue Emile Roux à Fresnes. Comme indiqué dans le bulletin 43, la réunion est ouverte au public dans la mesure des places disponibles et avec la présence souhaitée de la municipalité et des élus.

Les adhérents émargent sur une table à l'entrée et reçoivent un carton de vote pour eux-mêmes et un carton supplémentaire pour chaque pouvoir qu'ils détiennent. Les non-adhérents s'inscrivent. Ils peuvent adhérer et cotiser sur place.

- Nombre de participants : **24** (adhérents + municipalité)
- Nombre d'adhérents présents : **22** (sur un total de **53**)
- Nombre de pouvoirs présentés : **20**
- Nombre total de votants : **42**
- Quorum pour les votes : **26** (atteint à **79,2 %**)

La séance est ouverte à 19h10 par le président assisté des membres du bureau présents et des représentants de la municipalité : M. le Maire Christophe Carlier et Richard Doms, adjoint. Sont désignés :

- Président de séance : Claude Bévan
- Secrétaire : Jean-Louis Grégis
- Scrutateurs : Jeanne le Bars, Philippe Vissac

Le président de séance présente l'ordre du jour :

- Présentation : Claude Bévan , président
- Intervention de M. le Maire : Christophe Carlier
- Lecture du rapport Moral : Claude Bévan , président
- Rapport Financier : Claude Bévan (*au nom du trésorier Régis Barbier, absent excusé*)
- Commentaires : Claude Bévan et participants
- Votes : Rapport Moral et Financier
- Questions

Le texte d'introduction, le rapport moral et les exposés qui suivent seront mis en ligne sur secdef.fr ainsi que le bulletin N° 42

Introduction

Le Président remercie la municipalité pour son soutien et pour son accueil au foyer des anciens.

Lors de l'AG 2025, le président avait annoncé son intention de passer la main. N'ayant pas trouvé de successeur et compte-tenu du fait que la construction du bassin de BERNY sous maîtrise d'œuvre du SIAAP devrait commencer dans les prochains mois, il a décidé de se représenter encore cette année, à la condition que les membres actuels du bureau fassent de même, au moins pour la plupart.

Intervention de M. Christophe Carlier, maire de Fresnes

M. le Maire rappelle le rôle de la ville de Fresnes : la mise à disposition du terrain dit « parc de Berny » pour la construction d'un bassin semi-enterré, occupant 90 % du parking arrière de l'Intermarché.

Coût annoncé : 45 M€ supportés par SIAAP, la métropole du Grand Paris (5m€) et le département du Val de Marne (5M€)

La demande de permis de construire est déposée et en cours d'examen.

Il faut déjà prévoir de gérer un probable dépassement (à financer au-delà de la ville de Fresnes)

L'emprise du chantier autour du bassin sera à gérer : mesures pour garantir l'accès à l'Intermarché, gestion des parties du parc qui accueilleront les infrastructures temporaires (bungalows, engins, stockage des déblais...) et leur réhabilitation en fin de chantier.

Questions

Un participant s'inquiète à propos des réserves énoncées dans le discours du maire. Réponse de ce dernier : il ne s'agit pas de réserves, ce sont juste des questions. M. le maire signera le projet.

Question : Pour l' Ecole PASTEUR ROUX pourquoi la phase 1 (mise en place du chantier) est-elle retardée de 2025 à 2026 ? Réponse : l'entreprise agréée en 2025 a déposé le bilan, il a donc fallu en agréer une autre en 2026.

Question : comment le SECDEF peut accompagner d'autres mesures : (végétalisation, entretien des canalisations...) ? Réponses (Maire et président) : il y aura replantation d'arbres, réhabilitation des aires de jeux, etc. Hors bassin, et concernant le parc des sports (envasement des pièces d'eaux et eutrophisation), un projet doit voir le jour. De manière générale, tout ce qui concerne l'assainissement relève du GOSB et du département.

Question : opportunité d'utiliser le bassin pour du stockage d'eau pour les périodes sèches ? Réponse : c'est incompatible, un bassin de rétention doit être vide en temps normal.

Question : quelles sont les mesures concernant le Boulevard Pasteur et autres zones à risque pendant le projet ? Réponses : prévoir des exercices de pompage réguliers (compétence de la municipalité). Décaisser 20 cm du bitume existant sur les anciens pavés devrait permettre de gagner en capacité de stockage lors des orages. Le boulevard sera en sens unique pendant les travaux (sens nord-sud sur la partie entre la A86 et un point à

préciser)

Lecture du rapport moral

Claude Bévan procède à la lecture du rapport moral (*disponible sur secdef.fr*). Ce rapport liste les actions entreprises pendant l'exercice 2025 : participations à la CLE (Commission Locale de l'Eau) pour prendre connaissance des actions des divers services ou collectivités dans le périmètre qui contribue aux débordements qui affectent Fresnes et alentours. Il rend compte également du suivi du projet du bassin par le SECDEF avec la mairie et le SIAAP.

Lecture du rapport financier

Au nom du trésorier indisponible, le président présente le bilan financier 2025 et le budget 2026.

- Fin 2025 les finances sont saines, il n'y a pas de dépenses importantes, les recettes proviennent des livrets d'épargne.
- Il faut utiliser cet argent pour produire des documents techniques basés sur l'historique, si possible en recrutant des stagiaires.

Votes

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants.

Commentaires et tour d'horizon (Claude Bévan)

En se basant de nouveau sur le schéma en annexe présenté aux AG des années précédentes, une dizaine de points noirs des réseaux du périmètre d'action de SECDEF ont été passés en revue, en se focalisant sur les projets toujours en suspens : clapets de non-retour à divers endroits, renaturation de la Bièvre au parc Heller à Antony, les études en cours sur le ruissellement des autoroutes, le collecteur de la DIRIF coupé par le percement de la ligne 14,...

Autres questions

Que fera le SECDEF hormis le suivi de la construction du bassin ?

Réponse : la mise en service du bassin ne résoudra pas tout. Le SECDEF continuera à participer à d'autres associations, par exemple l'URB (Union Renaissance de la Bièvre), au collectif de Montjean (Rû de Rungis) et tout projet ayant un impact direct ou indirect sur les débordements à Fresnes.

Vote de renouvellement du CA

Le CA est renouvelé à l'identique des membres actuels plus Philippe Lecomte qui s'est présenté lors de la présente AG.

La séance est close aux environs de 21h15.

Le président et

président de séance

Claude Bévan

Le secrétaire

Jean-Louis Grégis

Les scrutateurs

Jeanne Le Bars

Philippe Vissac

